

Chères Fresnoises, chers Fresnois,

C'est la dernière fois que je m'adresse à vous sous la forme de « La Lettre du Maire » spéciale Épidémie puisque le premier Ministre a annoncé la tenue du second tour des élections municipales et à ce titre, je ne souhaite pas que cette communication régulière que nous entretenons quasiment depuis le début du confinement puisse être considérée comme de la propagande électorale.

Vous retrouverez donc toutes les informations utiles et pratiques à travers notre journal municipal « Reflets » qui reprendra son rythme habituel dès le mois de juin.

La crise sanitaire n'est toujours pas terminée et la phase 2 du déconfinement doit se confirmer dans les semaines à venir. Il est sans doute à craindre que cette crise sanitaire laissera place à une crise économique qu'il conviendra d'accompagner. La ville s'y prépare et a donc annoncé à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est déroulé lors du conseil municipal du 20 mai 2020, qu'elle mettrait les moyens pour accompagner au mieux chacun dans cette période difficile à venir.

Comme pour la période de confinement, il faudra que notre ville et ses habitants soient solidaires. Vous savez le faire et vous l'avez démontré. Ce qui a été possible pendant plus de deux mois doit pouvoir se poursuivre.

J'ai vu de nombreuses valeurs renaître pendant cette période, j'ai vu la capacité de la majorité d'entre vous à se montrer attentif à l'autre (les courses, les coups de main, le soutien quotidien), j'ai vu de nombreuses personnes s'engager dans l'intérêt de tous (la confection des masques), enfin j'ai simplement vu des gens responsables faire face à cette situation inédite (respect des consignes du confinement).

J'ai en tête bien d'autres exemples et je tiens à tous vous remercier pour avoir pris une part active dans la gestion de cette crise.

Durant la durée du confinement, pas moins de 500 appels ont été enregistrés sur le numéro unique mis à votre disposition. **Un effort particulier dans ce contexte inédit a été fait pour répondre aux questions des Fresnois et apporter des solutions adaptées dans la mesure de nos possibilités et contraintes du moment.**

Nous souhaitons poursuivre cette démarche de traitement des demandes grâce aux nouvelles procédures mises en place. Elle a bien fonctionné et pourrait améliorer significativement la communication entre la ville et les habitants.

Je souhaite aussi vous rappeler que, suite au plan de reprise d'activité des services municipaux, les agents vous recevront uniquement sur rendez-vous, que ce soit en Mairie, aux Services Technique et au CCAS. Les urgences seront traitées comme il se doit, n'ayez aucune crainte.

Nous allons, en ce début du mois de juin, revenir vers vous pour une nouvelle distribution de masques, livrés par la Région et Valenciennes Métropole. Vous trouverez ci-dessous les modalités d'organisation de cette distribution.

Dans l'attente de vous retrouver sur le terrain, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Valérie FORNIES
Maire de Fresnes-sur-Escaut

RETOUR DU MARCHÉ BIO

Avec ces belles journées ensoleillées, nous aurions aimé reprendre le Marché bio dans notre Parc. Le covid-19 et le classement de notre département en zone rouge oblige l'association « Biotertous » à faire son marché sur la place Vaillant Couturier et dans les mêmes conditions de sécurité et d'hygiène que notre traditionnel marché du mardi. **Vous pourrez retrouver 12 marchands spécialisés dans les produits bio ou locaux le vendredi 5 juin de 18h à 20h.**

ECOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Le service éducation et les services techniques, accompagnés des élus et de chaque directeur d'établissement scolaire, ont fait le tour des écoles pour travailler sur la mise en place des plans de circulation et des protocoles de reprises. Les contraintes liées aux points d'eau et l'extension de certains sanitaires posent actuellement toujours problèmes. Nous ne serons pas en mesure d'effectuer l'ensemble des travaux pour une reprise de l'école le 2 juin 2020. Dans ce contexte encore très délicat ou nombre d'écoles ouvrent et ferment, **les élus ont fait le choix de maintenir toutes les écoles fermées et assurer une rentrée sereine de nos enfants en septembre en fonction des futures orientations ministérielles.**

LE CENTRE DE LOISIRS

Comme annoncé dans ma précédente lettre, un sondage a été mis en ligne sur la page Facebook de la ville et celle du centre de loisirs de Fresnes ainsi que sur le site internet de la ville afin d'évaluer vos besoins d'accueil pour cet été. Vous pouvez y répondre jusqu'au dimanche 31 mai.

Nous avons remarqué, avec le déconfinement, l'augmentation des besoins en matière de garde pour les personnels prioritaires et nous souhaitons pouvoir mettre à disposition des enfants dont les deux parents travaillent une solution pour les vacances. **Dans ce sens, une ouverture sera prévue, sous conditions et justificatifs, du 6 juillet au 31 juillet 2020.**

Pour autant, les petits Fresnois qui ne pourront être accueillis ne seront pas oubliés. Les animateurs préparent actuellement une version virtuelle et inédite du centre de loisirs estival. Un premier essai aura lieu le mercredi 3 juin. Rendez-vous sur le facebook du centre de loisirs pour plus d'informations.

MULTI-ACCUEIL L'ÎLOT CALIN

Tout comme pour les centres de loisirs, le multi-accueil « l'îlot calin » assurera un accueil extrêmement limité du 6 au 31 juillet pour les enfants dont les deux parents travaillent, dans la limite de 5 places simultanées.

A noter que si la réglementation en vigueur n'évolue pas, la structure sera contrainte de réduire à 10 places son accueil en septembre prochain.

SECONDE DISTRIBUTION DE MASQUES

S'agissant des masques tissu de la Région, complétés par une commande de la ville et des masques chirurgicaux de Valenciennes Métropole, **la distribution aura lieu du 2 au 5 juin au domicile de tous les Fresnois (pas d'inscription préalable).** En cas d'absence, un coupon vous indiquant la marche à suivre pour récupérer votre masque sera déposé dans votre boîte aux lettres vous invitant à vous rendre le samedi 6 juin dans le point de distribution de votre secteur. Merci de vous munir d'un justificatif de domicile et du coupon laissé dans votre boîte aux lettres par les élus.

ACCÈS AUX SERVICES MUNICIPAUX

LA PRISE DE RENDEZ-VOUS SERA PRIVILÉGIÉE COMME MODE D'ACCUEIL PRIORITAIRE

| | | |
|----------------------------------|----------------------|---|
| - Urbanisme / travaux : | 03 27 28 51 47 ou 67 | urbanisme@fresnes-sur-escaut.fr |
| - État-civil / élections : | 03 27 28 51 54 ou 55 | etatcivil@fresnes-sur-escaut.fr |
| - CCAS : | 03 27 28 51 44 ou 45 | ccas@fresnes-sur-escaut.fr |
| - Services Techniques : | 03 27 28 51 22 ou 49 | servicetechniques@fresnes-sur-escaut.fr |
| - Service jeunesse / éducation : | 03 27 28 51 27 ou 61 | gcouvelaere@fresnes-sur-escaut.fr |

POUR LES AUTRES SERVICES OU DEMANDES, MERCI D'APPELER LE STANDARD AU **03 27 28 51 51**